

Conseil d'Etat Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Comité pour l'amélioration des transports publics – Vallée de la Jogne Mme Josiane Ferrari-Clément Les Arses 8 1637 Charmey Conseil d'Etat CE Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48 www.fr.ch/ce

Fribourg, le 21 juin 2011

Pétition pour l'amélioration des transports publics dans la Vallée de la Jogne

Madame, Monsieur,

Le comité pour l'amélioration des transports publics de la Vallée de la Jogne a déposé à la Chancellerie d'Etat en date du 15 mars 2011 la pétition intitulée « Pour améliorer les transports publics dans la vallée de la Jogne ». Cette pétition est appuyée de 609 signatures.

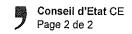
Pour l'essentiel, la pétition demande l'introduction d'un bus supplémentaire en soirée en direction de Charmey, le dernier bus quittant actuellement Bulle à 19h49.

Après analyse circonstanciée, le Conseil d'Etat y répond comme suit.

Il s'avère que la planification des horaires relatifs à la 1ère étape du RER Fribourg | Freiburg a débuté en 2010 déjà. La mise en place en décembre 2011 de la nouvelle liaison ferroviaire rapide Bulle – Romont - Fribourg – Berne nécessite en effet un réaménagement des horaires des lignes régionales. Le concept d'offre retenu comprend une amélioration des dessertes en soirée au départ de Bulle vers les destinations principales du district de la Gruyère. Sur la ligne 20.260 Bulle-Jaun, deux bus supplémentaires sont prévus en soirée. Le départ du premier bus est prévu tous les jours de la semaine vers 21 heures. Le départ du second bus est fixé du dimanche au jeudi vers 23 heures et le vendredi et samedi vers minuit.

L'amélioration de la desserte en soirée de la Vallée de la Jogne a été présentée par le Directeur de l'économie et de l'emploi au comité pétitionnaire le 28 mars 2011.

En conclusion, le Conseil d'Etat constate que le projet d'horaire 2012 répond aux demandes des pétitionnaires et va même au-delà puisque deux nouvelles liaisons sont prévues en soirée au départ de Bulle.



En vous remerciant de bien vouloir prendre note de ces informations, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat:

Erwin Jutzet

Président

Danielle Gagnaux Chancelière d'Etat